

P-V DE LA REUNION DU 29 NOVEMBRE 2011

REUNION DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE FLEURUS-FARCIENNES.

Présents:

*Madame Muriel GLAUDE, Responsable du Département Environnement Province du Hainaut et **Présidente du Comité***

Représentants du site nucléaire:

Monsieur Philippe DAMHAUT, Directeur BEST MEDICAL BELGIUM

Monsieur Grégory DELECAUT, Service communication – I.R.E.

Monsieur Dimitri DUBOIS, Safety Manager Sterigenics S.A.

Monsieur Guy STRYKERS, EHS Manager BEST MEDICAL BELGIUM

Monsieur Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Directeur Général I.R.E.

Autorités provinciales:

Monsieur Bruno ZORZI, Attaché au Cabinet du Gouverneur de la Province du Hainaut

Représentant du fédéral:

Monsieur Thierry DAVIER, Ingénieur, Direction générale Centre de Crise – Service Alerte – S.P.F. Intérieur

Représentants de la population:

Madame Elisabeth DECLEVE, Vie Féminine (Fleurus)

Monsieur Rudy PERES, GALF (Fleurus)

Monsieur Gian-Carlo TOMASI, Riverain (Farciennes)

Madame Christiane VASSART, Ligue des Familles (Fleurus)

Autres:

Madame Dina LANSMAN, Fonctionnaire Planu CHATELET

Monsieur Roger LORENT, Fonctionnaire Planu FARCIENNES

Monsieur Stéphane NOEL, Fonctionnaire adjoint Planu CHATELET

Monsieur Michel WANET, Responsable du service Communication de la Ville de FLEURUS

Excusés:

Monsieur Philippe BARBIER, Riverain, Conseiller communal (Fleurus)

Monsieur Hughes BAYET, Bourgmestre, Administration communale de Farciennes

Monsieur Jean-Luc BORREMANS, Bourgmestre de la Ville de FLEURUS

Madame Leila BOUDAKA, Chargée de communication I.R.E.

Monsieur Christian COURTOY, Conseiller communal Ville de FLEURUS

Madame Angélique Crucilla, Responsable de la Communication - Administration communale de FARCIENNES

Monsieur François DE SMEDT, TRANSRAD

Monsieur Michaël GEMENNE, Attaché au cabinet du Gouverneur de la Province de Namur

Monsieur Vincent LUYCKX, General Manager Sterigenics S.A.

Madame Béatrice Mangelschotz, Infirmière sociale représentant le Secrétariat du Bourgmestre de la Ville de FLEURUS

Monsieur Vincenzo MANISCALCO, Echevin SAMBREVILLE

Monsieur Claude MASSAUX, Conseiller communal Ville de FLEURUS

Monsieur Francis PIEDFORT, Echevin de l'Environnement Ville de FLEURUS

Madame Jacqueline SCHIETTECATE, Conseillère communale Ville de FLEURUS

Monsieur Albert SCHLEIPER, Président de l'Association Farciennes+

Premier point:**Approbation du procès verbal de la réunion du 20 septembre 2011**

Suite à l'envoi du procès verbal provisoire, Messieurs DAMHAUT et MENNESON ont apporté quelques modifications. Elles ont été intégrées au procès verbal envoyé avec la convocation.

Monsieur PERES signale que dans la liste des présents, son nom est correctement écrit mais dans le texte, il est écrit avec un Z. Madame GLAUDE va modifier.

Il n'y a pas d'autre remarque, le procès verbal est approuvé.

Deuxième point:**Agenda des réunions de l'année 2012**

Etant donné l'importance des sujets encore à aborder et le fait qu'il vaut mieux éviter des réunions trop longues, il est décidé d'en faire encore 4 réunions en 2012. Celles-ci se tiendront les mardis 13 mars dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS, 5 juin et 18 septembre dans les locaux de l'Administration communale de FARCIENNES et le 11 décembre dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS. Elles débuteront toutes à 18 h.

Troisième point:**Présentation du mode de fonctionnement des sirènes Seveso**

Monsieur DAVIER présente le mode de fonctionnement des sirènes Seveso (voir présentation en annexe).

Il rappelle qu'en cas d'alerte, il y a 3 niveaux de pouvoir qui interviennent: le niveau fédéral, le niveau provincial et le niveau communal.

Des unités permanentes où il y a du personnel 24h/24 peuvent déclencher le réseau des sirènes. Quelques entreprises (2 ou 3) parmi les quelque 200 entreprises concernées par les dispositifs d'alerte disposent également du bouton déclencheur.

La sirène sert à déclencher l'alerte. Ce n'est pas un ton continu. Il y a différentes modulations pour lancer l'alerte, selon qu'il s'agisse d'une alerte nucléaire, incendie, Seveso,... Il y a un deuxième signal qui est celui de fin d'alerte. Il y a la sirène et un message parlé. Il s'agit de messages classiques: Fermez les fenêtres, Rentrez chez vous, Ecoutez la radio,...

On fait des tests, on interroge la population, et on constate que dans un rayon d'environ 750 m, les gens entendent la sirène et le message, plus loin, on entend la sirène mais pas le message. Au-delà de 1 500 m en général, on n'entend plus rien. Parfois les sons parviennent mais cela dépend de beaucoup de choses.

Un slide montre la localisation des émetteurs et sirènes et on voit qu'il y a un émetteur à FLEURUS sur un toit et une sirène sur un autre. A DOEL et MOL, beaucoup d'entreprises SEVESO sont dans des cercles nucléaires.

Nous faisons tout au niveau du service. Nous procédons au montage des sirènes car c'est un achat en pièces détachées. Nous faisons nous-mêmes l'installation, les réparations quand c'est nécessaire et les déplacements.

Pour le placement, il y a plusieurs possibilités. Il est possible de les installer sur le toit d'un bâtiment public mais, en Wallonie, il faut un permis. On peut aussi mettre un pylône en façade ou un pylône plus loin des bâtiments et enfin on peut aussi faire un montage sur un toit plat.

Les sirènes sont testées de façon trimestrielle c'est-à-dire les 1^{er} jeudi de janvier, avril, juillet et octobre. Ces tests sont audibles par la population mais on fait également des tests deux fois par jour de façon non audible et en fonction des résultats, on fait les entretiens nécessaires. Ces tests sont positifs à > 90 %, c'est-à-dire que > 90 % des sirènes répondent la première fois. Pour celles qui n'ont pas répondu, on relance le signal une deuxième fois et il y a beaucoup de chances pour qu'elles répondent alors.

Les sirènes sont un moyen d'alerte, mais il y en a d'autres. Notamment les SMS pour les sourds et malentendants qui doivent s'inscrire pour recevoir les messages. Le problème c'est qu'on ne sait pas où la personne se trouve quand on envoie le message. On a donc eu une discussion avec les opérateurs car on voudrait pouvoir envoyer un message dans un rayon de 5 km de la zone où un problème se pose, à tous les portables qui s'y trouvent.

On vise à aller vers un système intégré. Ici, au niveau provincial, on a déjà rédigé le cahier des charges et désigné la société qui pourrait envoyer l'information vers le public, via différents canaux.

Mais au niveau fédéral, on veut intégrer des choses qui n'existent pas encore. Ce système est indépendant de la commande des sirènes.

Monsieur DELECAUT demande si on peut avoir une idée du timing.

Monsieur DAVIER pense qu'on peut prévoir une partie pour début 2012, par contre pour le Broad casting, il faut d'abord que les opérateurs coopèrent, puis il faut une décision politique prise par le Ministre de l'Intérieur. Globalement on peut estimer un délai d'implémentation (de mise en œuvre) de 1 à 3 ans.

Actuellement, il y a déjà plusieurs canaux d'alertes, les SMS, les appels sur postes fixes, les fax et les emails, mais on veut créer des synergies aux différents niveaux. En fait, il s'agit d'un projet sans fin.

Si après lecture du procès verbal et du power point de présentation des questions se posent, elles peuvent être adressées à Monsieur DAVIER.

Quatrième point:**Gestion des déchets et mesures de sécurité prises**

Monsieur DAMHAUT propose d'apporter quelques éléments d'information et au besoin, une présentation plus complète sera faite lors de la prochaine réunion. Effectivement, suite au transfert de NORDION vers BEST MEDICAL, l'ensemble des obligations de NORDION concernant la gestion des déchets radioactifs ont été transmises à BEST MEDICAL.

La situation actuelle est la même que du temps de NORDION: les processus et les flux des déchets sont définis en fonction du type de déchets. Les déchets radioactifs dont la demi-vie est courte sont stockés sur le site avant élimination. Tous les déchets sont caractérisés dans des fûts mentionnant entre autre le type d'isotope. Tout se fait en accord avec l'O.N.D.R.A.F et l'A.F.C.N. et en collaboration avec l'I.R.E. L'évacuation a été budgétée.

Pour certains déchets, il y a lieu de prévoir un retraitement qui peut prendre du temps. NORDION avait établi un plan de traitement et d'élimination des déchets existants et à venir. BEST MEDICAL a repris et poursuit ce plan. Monsieur DAMHAUT propose de venir à la prochaine réunion avec le plan plus en détail.

Monsieur PERES a eu des informations au sujet de la santé financière de l'entreprise, elle ne semble pas aller très bien. Si jamais elle devait fermer, qui s'occuperait des déchets et qui paierait?

Monsieur DAMHAUT admet que la situation financière est un peu délicate mais il insiste sur le fait que le traitement avait été budgété et que le budget est toujours là et disponible. La situation financière actuelle est suffisamment saine pour pouvoir gérer ce problème de déchets. Il va se renseigner, sur le plan légal, pour répondre à la question : "Que se passerait-il en cas de faillite?"

Monsieur STRYKERS ajoute que le plan d'évacuation des déchets a été fait en concertation avec l'I.R.E. C'est un plan complet avec un inventaire précis.

Monsieur ZORZI voudrait savoir quelle est la quantité de déchets sur le site?

Monsieur STRYKERS propose de revenir avec plus de détails à la prochaine réunion et Monsieur DAMHAUT insiste sur le fait que l'entreprise travaille en toute transparence avec l'O.N.D.R.A.F. et l'A.F.C.N.

Cinquième point:**Modification du ROI en vue d'étendre la participation citoyenne aux communes situées dans les 5 km**

Actuellement, le ROI prévoit la participation de représentants des autorités communales et de la population de FARCIENNES et FLEURUS. Lors de la dernière réunion, s'était déjà posée la question de la représentation citoyenne. L'idée d'étendre la participation citoyenne aux communes présentes dans les 5 km, pour être en cohérence avec les plans d'urgence, a été émise. Huit communes sont ainsi concernées, y compris FARCIENNES et FLEURUS.

Il faut être attentif à plusieurs choses notamment limiter le nombre de personnes pour que cela reste gérable, au-delà de 30-35 personnes, cela devient difficile. D'autre part, il faut aussi éviter que les entreprises ne soient trop en minorité et qu'elles aient l'impression d'être devant un tribunal.

Monsieur VANDERHOFSTADT précise que pour l'I.R.E., il n'y a aucun problème à être en minorité.

Le fait d'étendre aux 8 communes est accepté. Se pose maintenant la question de savoir avec qui, des représentants de l'Administration, des représentants de la population? Il faudra évidemment limiter le nombre de personnes par commune, par exemple 2 représentants.

Le problème pour les représentants de la population, c'est d'avoir des gens qui viennent. Il serait aussi préférable d'avoir des gens qui sont dans des groupements et non des personnes qui viennent avec leurs propres sentiments et qui finalement ne représentent qu'eux-mêmes.

On peut peut-être considérer que les représentants de l'Administration communale, étant élus, sont aussi des représentants de la population.

Notons que CHATELET qui a déjà rejoint aujourd'hui le Comité d'accompagnement est représentée par des fonctionnaires.

Toutefois, on peut déjà acter que l'élargissement est accepté et voir où on en est, notamment à FARCIENNES avec les représentants des quartiers. Il faut néanmoins être conscient qu'il risque d'y avoir des changements au niveau des représentants des administrations après les élections d'octobre 2012.

Sixième point:**Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...**

Monsieur DAMHAUT signale que pour BEST MEDICAL, il y a eu un incident qui n'a pas été rapporté mais qui a été mis sur le site de l'A.F.C.N. Un client, situé en Algérie, avait envoyé une source radioactive et le container de transport avait été mal fermé. Le problème a été détecté tout de suite et l'A.F.C.N. a fait une enquête pour voir comment le container avait pu quitter l'Algérie ainsi.

Les analyses ont montré que cet incident n'avait eu aucun impact sur le personnel de notre site ni sur le personnel des sociétés qui ont manipulé le container pendant le transport.

Monsieur DUBOIS précise que pour STERIGENICS, il n'y a rien eu de spécial. On a continué à travailler sur la sécurisation du site: protection physique, vidéo surveillance... Cela devrait être fini pour la fin de l'année. D'autres travaux de sécurisation seront encore réalisés en 2012.

Monsieur VANDERHOFSTADT signale qu'il n'y a pas eu d'incidents à l'I.R.E., si ce n'est une ambulance qui est venue chercher un chauffeur qui s'était fait mal au dos.

L'IRE poursuit son projet de renforcement de la protection physique (Nouveaux contrôles pour l'accès des véhicules, renforcement des clôtures et des contrôles par caméra, etc...). L'IRE a tenu très récemment une réunion avec les riverains directs pour les informer de la mise en place de ces systèmes de détection d'intrusion au périmètre du site.

L'I.R.E. travaille aussi beaucoup sur les stress tests qu'elle est obligée de réaliser comme une centrale nucléaire. C'est la seule entreprise de ce type à devoir réaliser ces tests. Le premier rapport d'avancement devrait être rendu public le 15 décembre par l'A.F.C.N. Il porte sur la partie méthodologique. Jusqu'à présent, il n'y a pas de problème, nous sommes même en avance sur le planning. .

L'IRE a aussi récemment pris l'initiative d'inviter les bourgmestres des 8 communes limitrophes pour une réunion d'échange et de coordination des plans d'urgence et de la communication

Contact est également pris avec les médecins généralistes de la région de Charleroi, via la FAGC (Fédération des Associations des Généralistes de Charleroi) pour les informer sur les activités de l'IRE et les écouter et répondre à leurs questions. Une conférence dédiée aux médecins généralistes sera organisée au printemps prochain par l'IRE.

Enfin, l'I.R.E. vient de fêter son quarantième anniversaire. Le thème de la journée a été axé sur la thérapie, c.à.d. sur l'utilisation des radio isotopes pour soigner des cancers.

Septième point:

Divers

Monsieur ZORZI pense qu'il serait intéressant de faire un dossier de synthèse de tout ce qui a déjà été présenté pour les nouveaux membres qui rejoindront le comité.

Madame GLAUDE propose plutôt, lorsqu'elle connaîtra les noms et coordonnées des nouveaux membres, de leur faire parvenir (sous format électronique quand c'est possible) l'ensemble des procès verbaux et des présentations. L'information sera ainsi plus complète.

La proposition est acceptée.

Pour rappel, la prochaine réunion est fixée au mardi **13 mars 2012 à 18 heures dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS.**